

**Accélérer les réformes structurelles pour la transparence et redevabilité dans le secteur des industries extractives au Gabon**



**SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT**

**PROJET DE PLAN DE TRAVAIL ANNUEL BUDGETISE 2025**

- Février 2025 -

Table des matières

<b>Abréviations</b>	<b>3</b>
<b>Résumé de la mise en œuvre du PTAB 2024 et perspectives 2025</b>	<b>4</b>
<b>1 Introduction</b>	<b>11</b>
<b>2 Priorités nationales du Gabon en matière d'industries extractives</b>	<b>13</b>
<b>3 Vue d'ensemble des priorités nationales et objectifs de l'ITIE au Gabon</b>	<b>14</b>
<b>4 Description des objectifs, résultats, actions et activités</b>	<b>15</b>
4.1 Etapes suivies pour l'élaboration du plan de travail annuel budgétisé 2025	15
4.2 Obstacles de la mise en œuvre insuffisante du plan de travail en 2024	15
4.3 Axes prioritaires du PTAB 2025	15
4.4 Transformations/bénéfices attendus en 2025	16
4.5 Présentation de la matrice détaillée du PTAB 2025	17
4.6 Risques et mesures d'atténuation	26
<b>5 Budget et financement</b>	<b>28</b>
5.1 Exécution budgétaire en 2024	28
5.2 Dotation budgétaire en 2025	29
<b>6 Communication et diffusion</b>	<b>29</b>
<b>7 Mise en œuvre, supervision et révision</b>	<b>29</b>
<b>8 Echéances et étapes</b>	<b>29</b>

## Abréviations

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>CEMAC</b>	Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
<b>CUT</b>	Compte Unique du Trésor
<b>FFIs</b>	Flux Financiers Illicites
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>GMP</b>	Groupe Multipartite
<b>ITIE</b>	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
<b>ITIE Gabon</b>	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Gabon
<b>IEx</b>	Industries Extractives
<b>RessNat</b>	Ressources Naturelles
<b>OG</b>	Objectif Général
<b>OST</b>	Objectif STratégique
<b>OSP</b>	Objectifs SPécifique
<b>OSCs</b>	Organisations de la société civile
<b>PAGOSIEGA</b>	Programme d'Appui à la GOuvernance et Surveillance des Industries Extractives au GAbon
<b>PAT 2021-2024</b>	Plan d’Accélération et de la Transformation 2021-2024
<b>PSGE 2025</b>	Plan Stratégique du Gabon Emergent à l’horizon 2025
<b>PTAB</b>	Plan de Travail Annuel Budgétisé
<b>PTFs</b>	Partenaire Techniques et Financiers
<b>PTT</b>	Plan de travail Triennal
<b>SSE</b>	Système de Suivi et Evaluation
<b>SE</b>	Suivi et Evaluation
<b>SI-ITIE</b>	Secrétariat International de l’ITIE
<b>STP ITIE Gabon</b>	Secrétariat Technique Permanent de l’ITIE Gabon
<b>SOGARA</b>	Société Gabonaise de Raffinage
<b>UE/CE</b>	Union Européenne/Commission Européenne

## Résumé de la mise en œuvre du PTAB 2024 et perspectives 2025

### Norme ITIE 2019, Plan de Travail Triennal et Plan de travail Annuel Budgétisé 2024

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) d'envergure mondiale a été lancée en 2002. Au cours de son évolution, elle a fait place à la norme mondiale qui défend l'amélioration de la transparence et de la redevabilité dans les secteurs pétrolier, gazier et minier en encourageant l'amélioration de l'exhaustivité du rapportage ITIE et la compréhension qu'a le public des revenus.

Le plan de travail triennal 2022-2024 de l'ITIE Gabon vise à soutenir à l'horizon 2024, le développement des trois (3) dimensions de la transparence à savoir, (1) la divulgation extractive, (2) la traçabilité extractive et (3) la traçabilité des entreprises. Il comprend trois axes stratégiques, dix (10) objectifs spécifiques et 111 activités.

Quant aux plans de travail annuels successifs (2022, 2023, 2024), ils ont pour objectif général de contribuer à la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence des opérations du secteur des industries extractives du Gabon en vue d'une croissance économique inclusive au développement durable et à la réduction de la fragilité des populations.

### Evaluation des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE en 2024

Cette évaluation montre (i) une mise en œuvre partielle des activités du plan de travail annuel avec un taux moyen d'exécution technique de **43,10%** contre **36,80%** au niveau de l'exécution financière, (ii) que le PPM 2024 est en cours d'exécution mais n'a pas permis un démarrage des études thématiques comme souhaité et (iii) qu'une avancée significative a été enregistrée sur la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE 2019 grâce à l'effet post publication du rapport ITIE 2022, enregistrant au niveau des progrès, un score global provisoire de **70,58 /100 points** correspondant à une **mise en œuvre modérée** (rapport des progrès accomplis , octobre 2024, par le GMP ITIE Gabon).

### Aperçu des avancées de l'ITIE Gabon en 2024

- 1) l'accueil de la mission du Secrétariat International de l'ITIE du 16 au 19 septembre 2024 dans le cadre de la validation du Gabon démarrée le 1<sup>er</sup> juillet 2024 ;
- 2) le fonctionnement régulier du Groupe Multipartite durant le premier semestre ;
- 3) la publication en juillet 2024 du rapport ITIE 2022 ;
- 4) la publication de certains contrats et synthèses de contrats pétroliers et miniers ;
- 5) la conduite par le GMP de campagnes d'information/sensibilisation à Port-Gentil, Libreville, Ndjolé et sur les médias sociaux;
- 6) l'organisation par le secrétariat technique permanent de sessions de formations thématiques ;
- 7) la participation aux ateliers de formations organisés par le Secrétariat International de l'ITIE;
- 8) la validation par le collège du secteur privé de son protocole de participation à la mise en œuvre de l'ITIE;
- 9) la participation à l'atelier régional Afrique Francophone de renforcement des capacités des coordonnateurs nationaux ITIE sur les thèmes clés de la norme ITIE 2023, Abidjan (Côte d'Ivoire) du 28 au 30 Mai 2024;
- 10) la certification des formulaires de déclaration de l'administration publique par la Cour des Comptes;
- 11) la consultation des parties prenantes élargies du processus ITIE au Gabon conduite en juillet 2024 à l'effet de recueillir leurs points de vue ;
- 12) la refonte du site WEB de l'ITIE-Gabon.

### Perspectives de l'ITIE Gabon en 2025

La consultation de juillet a permis de recueillir les points de vue sur (1) la pertinence des priorités nationales, les objectifs du projet de plan de travail annuel 2025 et sur la pertinence des activités proposées.

Il ressort que les priorités nationales, les objectifs de l'ITIE et les activités proposés pour 2025 sont pertinentes (Cf. réponses des participants consultés, développées à la section 2.5 du rapport de consultation des parties prenantes).

Le nouveau contexte politique a conduit le pays à disposer d'un Plan National de Développement pour la Transition (PNDT 2024-2026) dans sa version 3, il n'existe pas de priorités nationales formulées. Quelques vagues références sont faites pour le secteur extractif en ces termes avec le mot « ITIE ».

### Axe stratégique 1 : intensification de la stratégie de diversification de l'économie

Volet mines contribution aux ODD 9 ; 11 ; 12 ; 16 ; 17

Progrès dans la mise en œuvre de la norme Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) relative à la transparence dans la gestion des revenus tirés de l'extraction des ressources naturelles.

Nombre d'étude de prospections minières réalisées en vue de l'exploitation de nouvelles ressources.

### Renforcer la bonne gouvernance par les instruments de la coopération internationale

(vi) Initiative pour les industries Extractives (ITIE)

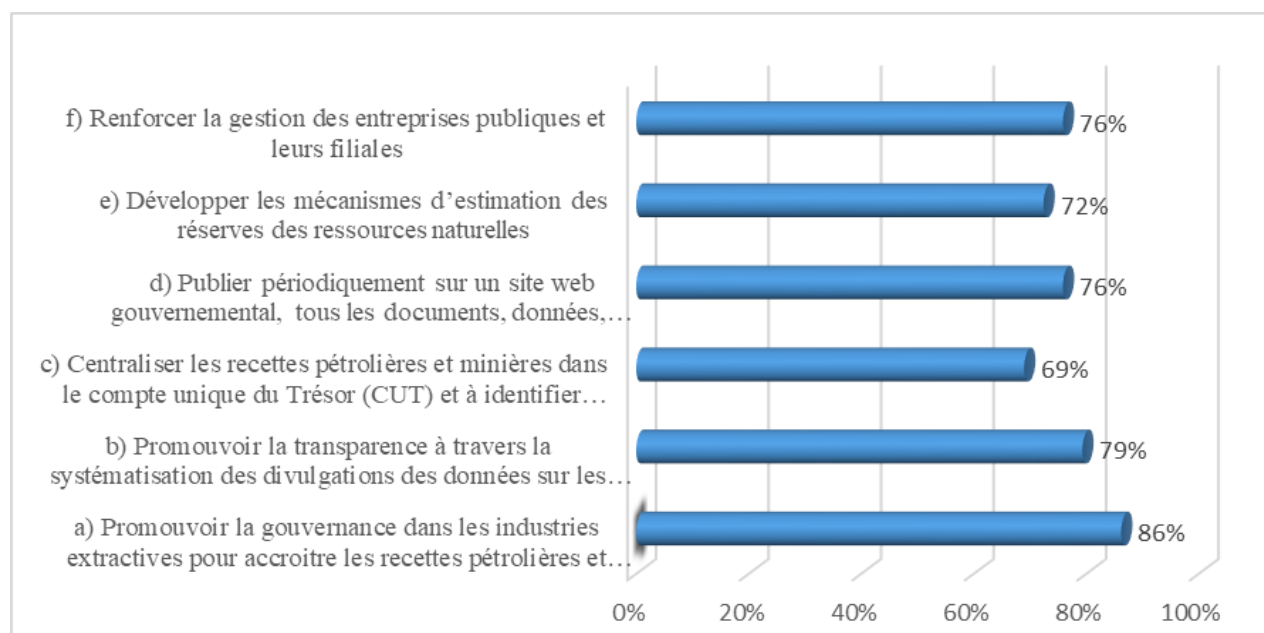
#### Amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption

(iii) le maintien de l'admission du Gabon à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).

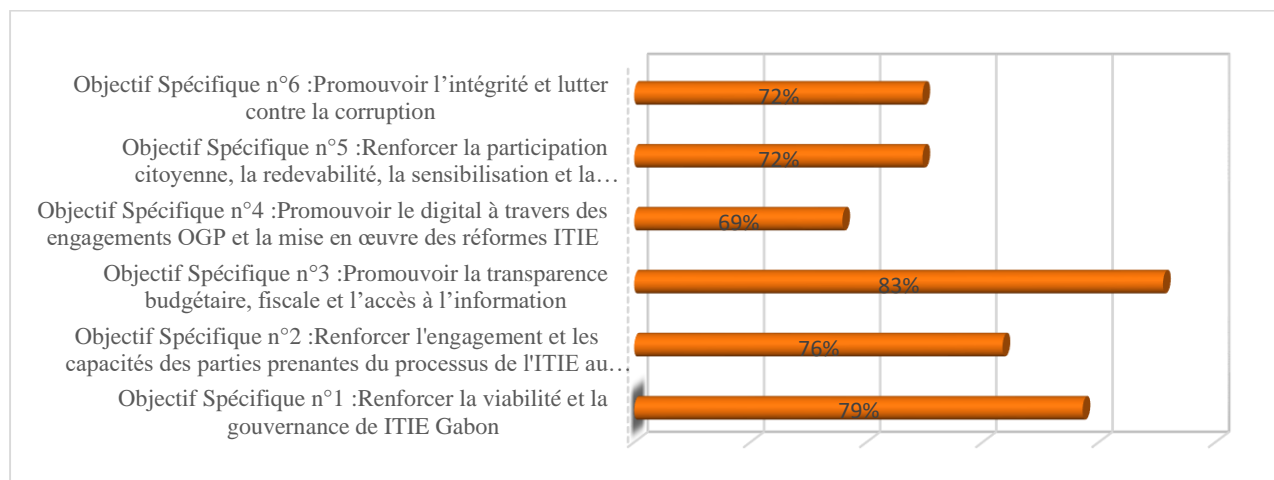
Aussi, les priorités nationales du PTT 2022-2024 demeurent pertinentes en 2025.

### (1) Pertinence des priorités nationales et objectifs de l'ITIE du projet de plan de travail annuel 2025

#### Pertinence des priorités nationales comprise entre 69 et 86%

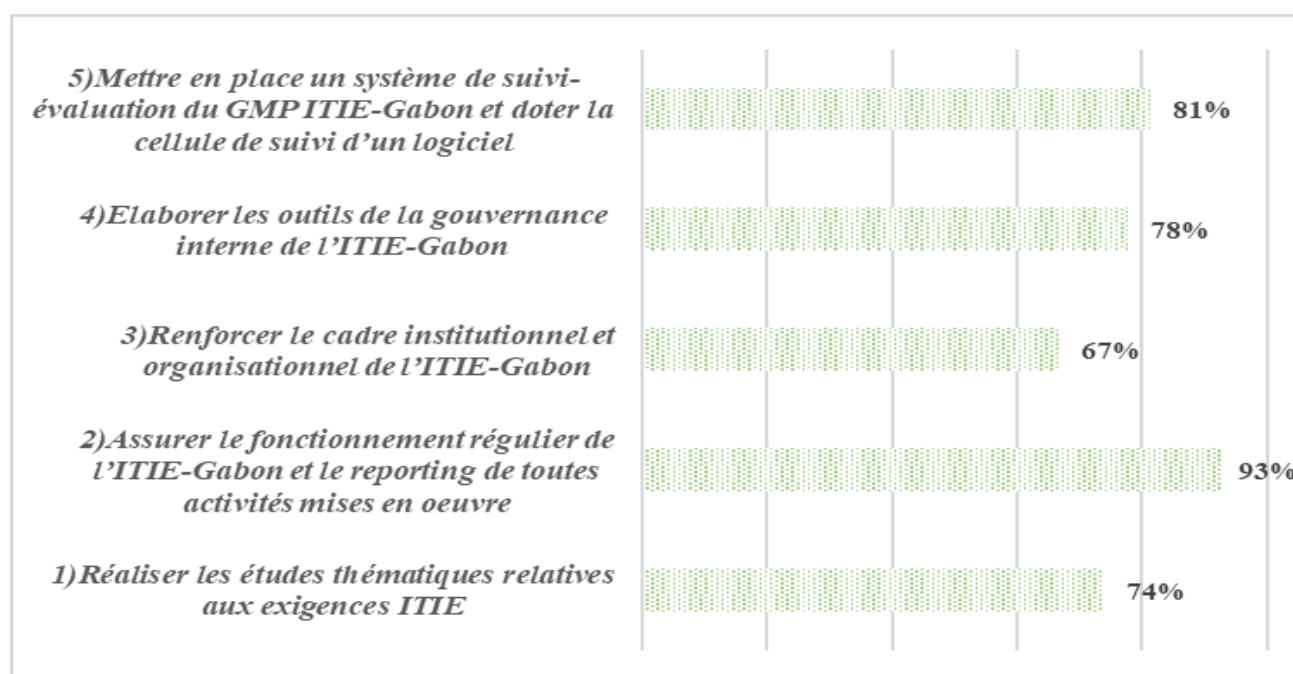


## Pertinence des objectifs de l'ITIE comprise entre 69 et 83%

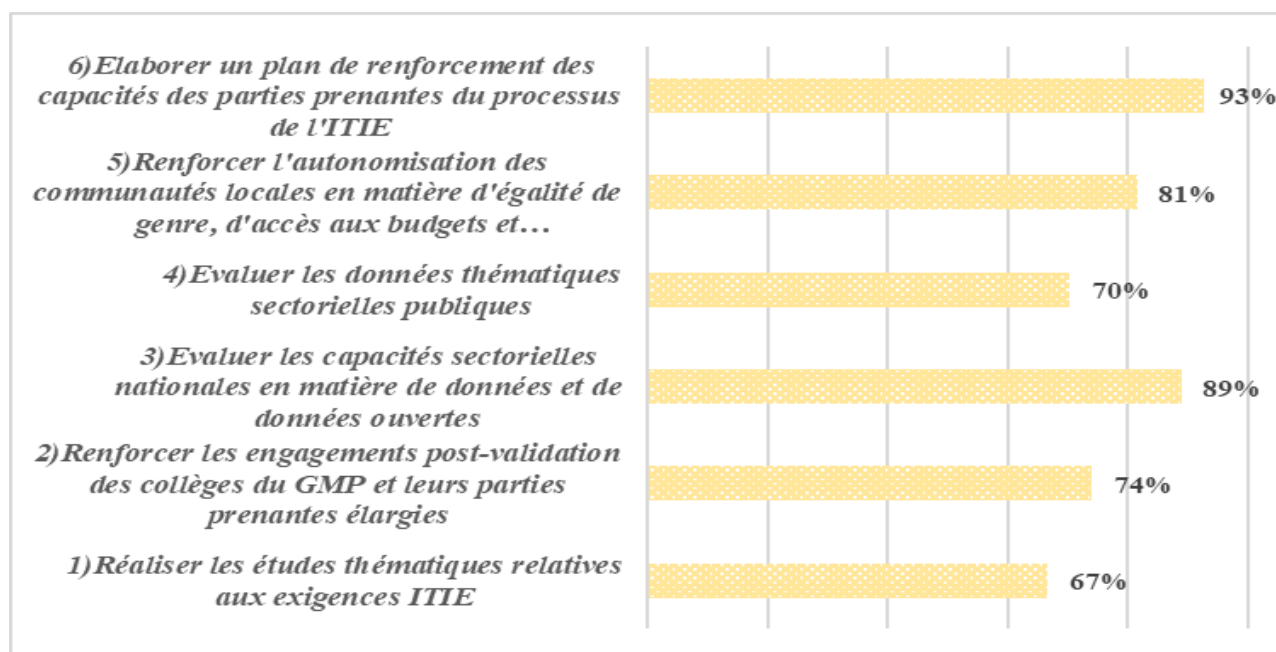


## (2) Pertinence des activités proposées par objectif spécifique du projet de plan de travail annuel 2025

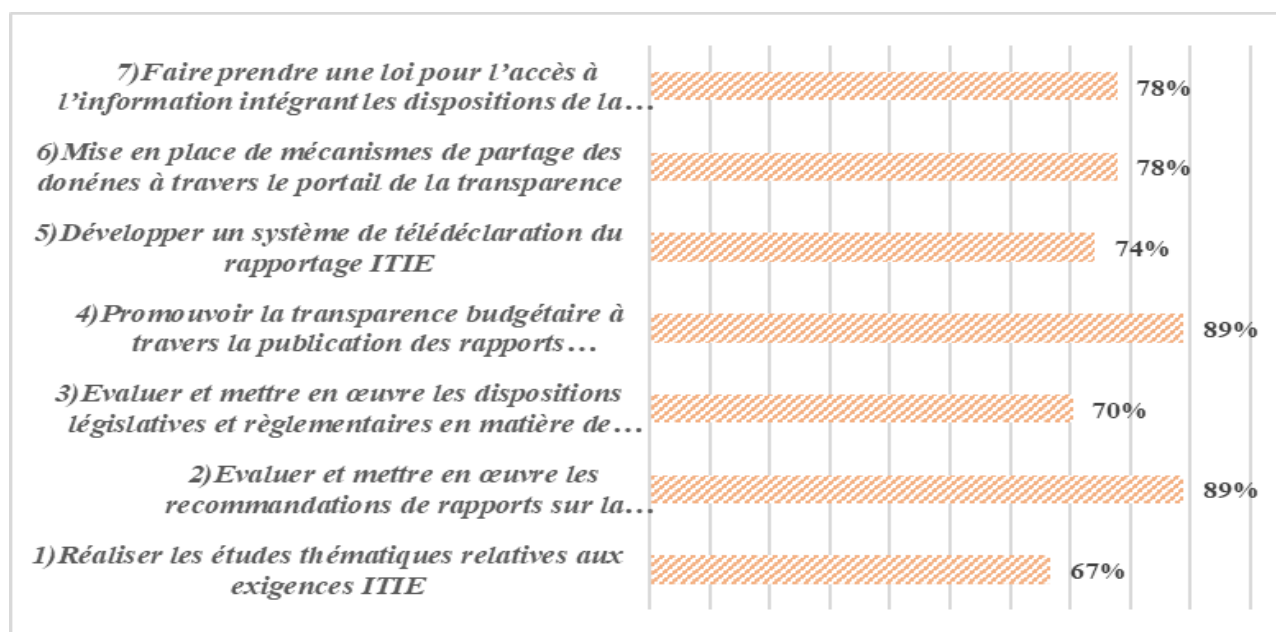
### Pertinence de l'Objectif Spécifique n°1 Renforcer la viabilité et la gouvernance de ITIE Gabon comprise entre 67 et 93%



### Pertinence de l'Objectif Spécifique n°2 : Renforcer l'engagement et les capacités des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon comprise entre 67 et 93%

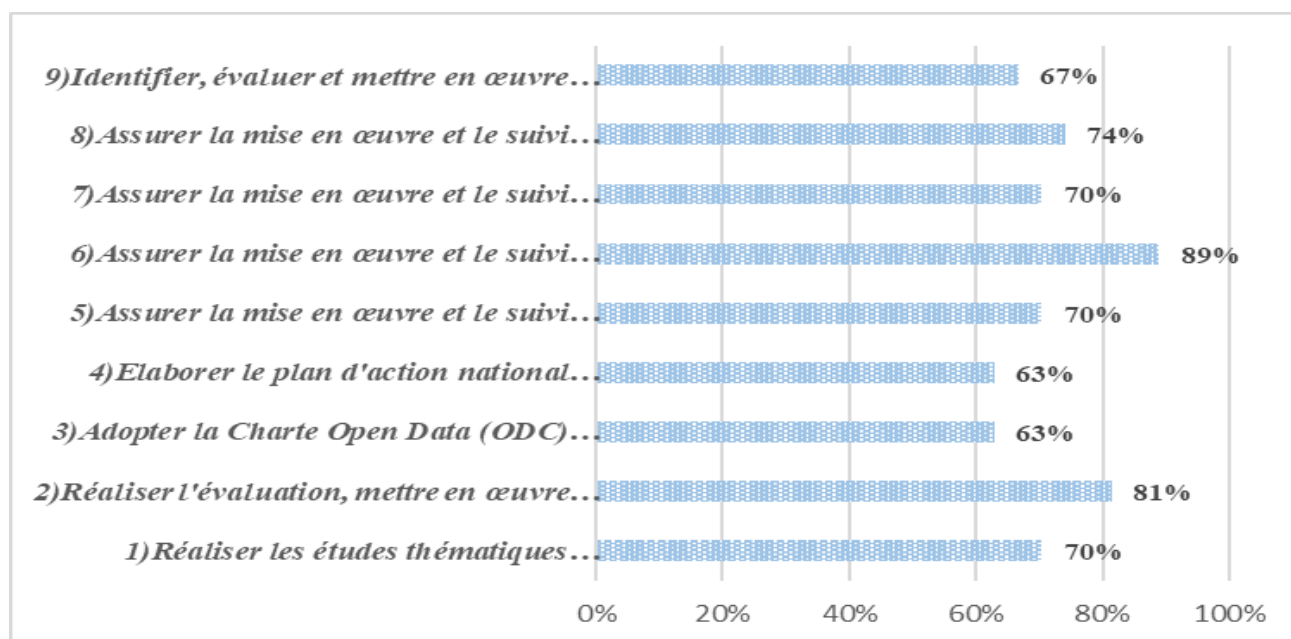


### Pertinence de l'Objectif Spécifique n°3 : Promouvoir la transparence budgétaire, fiscale et l'accès à l'information comprise entre 67 et 89%

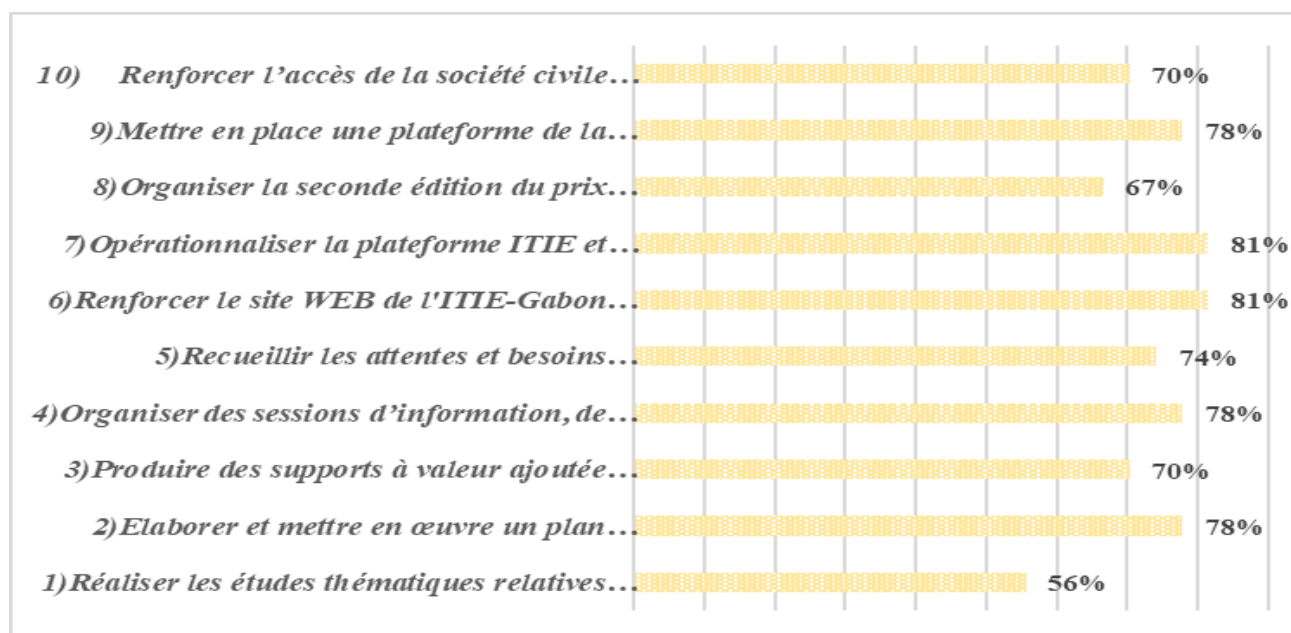




### Pertinence de l'Objectif Spécifique n°4 : Promouvoir le digital à travers des engagements OGP et la mise en œuvre des réformes ITIE comprise entre 63 et 89%

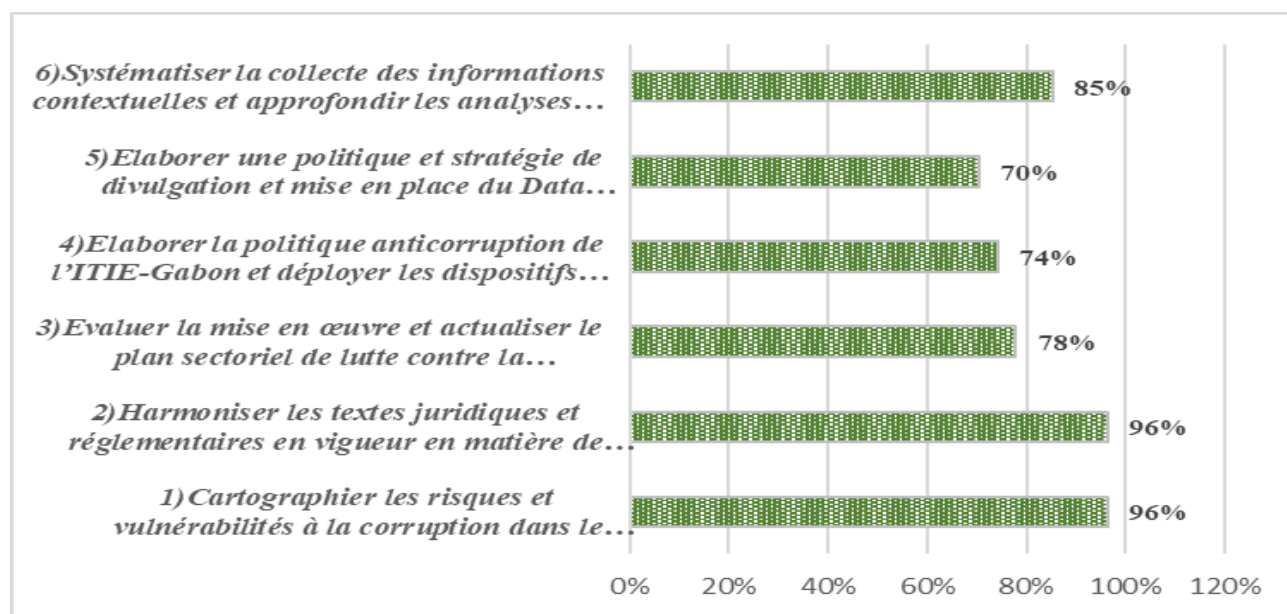


### Pertinence de l'Objectif Spécifique n°5 : Renforcer la participation citoyenne, la redevabilité, la sensibilisation et la communication comprise entre 56 et 81%





## Pertinence de l'Objectif Spécifique n°6 : Promouvoir l'intégrité et lutter contre la corruption comprise 76 et 96%



Les priorités nationales, les objectifs spécifiques et activités ayant été sélectionnées choisis par les parties prenantes consultées d'une part, et suite à la tenue le 12 février 2025 du séminaire de rentrée de l'ITIE Gabon et de la communication faite par le Secrétaire Technique Permanent sur les priorités thématiques de l'ITIE d'autre part, il est apparu nécessaire de considérer comme autres priorités thématiques, celles liées à la mobilisation des ressources domestiques, telles qu'illustrées ci-après.

Mobilisation des ressources domestiques dans le secteur extractif	
Thématiques à développer en 2025	Thématiques à développer en 2026
<b>Priorité 1:</b> risques et vulnérabilités de la corruption, flux financiers illicites et fraude	<b>Priorité 11:</b> suivi des quantités et qualités des matières premières produites et exportées
<b>Priorité 2:</b> transition énergétique et minéraux critiques	<b>Priorité 12:</b> évaluations GES, climat, nouveau pacte environnemental du Gabon, économie et finance verte, marché carbone dans le secteur extractif
<b>Priorité 3:</b> perception des recettes	<b>Priorité 13:</b> évaluation environnementale des sites extractifs
<b>Priorité 4:</b> exploitation minière, artisanale à petite échelle (EMAPE) et questions liées à l'informel	<b>Priorité 14:</b> modélisation financière et fiscale des revenus passés, présents et futurs
<b>Priorité 5:</b> questions environnementale, sociales et genre	<b>Priorité 15:</b> allocation des revenus extractifs
<b>Priorité 6:</b> transparence des contrats et des licences	<b>Priorité 16:</b> normes SFI, RSE, contenu local des secteurs pétroliers, gaziers et miniers
<b>Priorité 7:</b> transparence de la propriété réelle	<b>Priorité 17:</b> infrastructure et engagements OGP
<b>Priorité 8:</b> gouvernance des sociétés d'Etat et transparence ESG des sociétés extractives	<b>Priorité 18:</b> mise en place du Data Warehouse de l'ITIE Gabon pour la divulgation des données
<b>Priorité 9:</b> transparence budgétaire, fiscalité, finances et dette publiques, CUT, traçabilité des revenus	<b>Priorité 19:</b> cadastre pétrolier et cadastre minier
<b>Priorité 10:</b> digitalisation des services, divulgations systématique et télédéclaration	<b>Priorité 20:</b> portail public pour la transparence dans le secteur extractif

Ainsi, les ajustements ci-après ont été apportés au plan de travail annuel et budgétisé 2025 initial.

<b>Version PTAB 2025 d'octobre 2024 ayant fait l'objet de consultation en octobre 2024</b>	<b>Version PTAB 2025 ajustée en février 2025 incluant un objectif (5) sur la mobilisation des ressources domestiques et consultation à faire</b>
Objectif 1: Renforcer la viabilité et la gouvernance de ITIE Gabon	<b>Objectif 1</b> : Renforcer la viabilité et la gouvernance de ITIE Gabon
Objectif 2: Renforcer l'engagement et les capacités des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon	<b>Objectif 2</b> : Renforcer l'engagement et les capacités des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon
Objectif 3: Promouvoir la transparence budgétaire, fiscale, l'accès à l'information, la ponctualité et la divulgation des données du processus de l'ITIE	<b>Objectif 3</b> : Assurer la ponctualité de la divulgation des données et informations du processus de l'ITIE au Gabon
Objectif 4: Promouvoir le digital à travers des engagements OGP et la mise en œuvre des réformes ITIE	<b>Objectif 4</b> : Mobiliser les ressources domestiques grâce au renforcement des mécanismes et systèmes opérationnels dans le secteur extractif
Objectif 5: Renforcer la participation citoyenne, la redevabilité, la sensibilisation et la communication	Objectif 5 : Renforcer la participation citoyenne, la redevabilité, la sensibilisation et la communication
Objectif 6: Promouvoir l'intégrité et lutter contre la corruption dans le secteur extractif	Objectif 6 : Promouvoir l'intégrité et lutter contre la corruption dans le secteur extractif

Ainsi, la structuration du plan de travail annuel et budgétisé 2025 est la suivante :

<b>Composantes</b>	<b>Objectifs Stratégiques</b>	<b>Objectifs Spécifiques</b>	<b>Résultats</b>	<b>Activités</b>
<b>I : Engagements des parties prenantes (E1.1 à 1.4)</b>	1 : Promouvoir un environnement propice à la bonne gouvernance, à la transparence dans le secteur des industries extractives et au suivi par le GMP du processus de l'ITIE au Gabon	1 : Renforcer la viabilité et la gouvernance de l'ITIE-Gabon	1: Le fonctionnement régulier de l'ITIE-Gabon est assuré et sa gouvernance renforcée	12
		2: Renforcer l'engagement et les capacités des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon	2: L'engagement et les capacités des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon sont renforcées	8
<b>II : Transparence et redevabilité (E2 à 6)</b>	2: Créer un environnement favorable à la mise en œuvre des exigences de la norme 2019 dans le secteur des industries extractives au Gabon	3: Assurer la ponctualité de la divulgation des données et informations du processus de l'ITIE au Gabon	3: Les données et informations à divulguer au sens de la norme ITIE 2019 sont publiées	11
		4 : Renforcer la transparence et la redevabilité des mécanismes et systèmes d'information des parties prenantes du processus ITIE au Gabon	4: Le diagnostic des systèmes de déclaration et de divulgation des données du processus de l'ITIE au Gabon est réalisé et certaines exigences documentées	13
<b>III : Résultats et impact (E1.5 à 7)</b>	Cette composante ayant recueilli le score de 91/100 points lors de la Validation ITIE 2024, les quatre (4) activités y relatives ( <i>plan de travail/suivi/examen, débat public, accessibilité des données et données ouvertes, recommandations tirées de la mise en œuvre de l'ITIE</i> ) ont été réparties dans les composantes I et II.			-
<b>Total:</b>				<b>44</b>

## 1 Introduction

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une norme mondiale pour la bonne gestion des ressources pétrolières, gazières et minières. Sa mise en œuvre repose sur deux principes fondamentaux à savoir la transparence et la redevabilité.

Cette norme encourage l'étude des approches innovantes pour renforcer la mise en œuvre de l'ITIE afin d'améliorer l'exhaustivité du rapportage ITIE et la compréhension qu'a le public des revenus.

En outre, elle favorise le maintien des niveaux élevés de transparence et de redevabilité dans la vie publique et les activités du gouvernement ainsi que l'attractivité pour les investisseurs.

Dans le plan de travail triennal 2022-2024 de l'ITIE GABON, il est prévu entre autres de réaliser différentes études thématiques dont certaines serviront de base à l'initialisation de réformes structurelles. Il s'agit notamment de la promotion de bonnes pratiques de la gouvernance, la divulgation des données/informations et la traçabilité des flux revenus dans le secteur extractif.

L'année 2022 a permis uniquement de faire valider par le GMP les TdRs des études thématiques et depuis lors aucune mise en œuvre n'est intervenue ni 2023, ni en 2024. Ces études thématiques sont alignées sur les exigences de mise en œuvre de la norme ITIE 2023 comme présenté dans le tableau ci-après. Les études thématiques du PPM 2024 n'ayant pas été mises en œuvre, en dehors des deux en surlignage gris, elles le seront en 2025.

**Tableau 1 : Alignement des études thématiques 2025 aux Exigences de la norme ITIE 2023**

<b>Libellé des activités dans le PTAB 2025</b>	<b>Exigences</b>
Réaliser l'étude sur la politique des données ouvertes et divulguer les données en format ouverts sur le site web de l'ITIE-Gabon	7.2
Réaliser la priorité 1: risques et vulnérabilités de la corruption, flux financiers illicites et fraude	1.4-1.5-2.1-7.1
Réaliser la priorité 2: transition énergétique et minéraux critiques	2.1-2.2-3.1-5.3-2.6
Réaliser la priorité 3: perception des recettes	3.2-3.3-4.10-4.1-4.9-2.4-4.2-4.3-6.1
Réaliser la priorité 4: exploitation minière, artisanale à petite échelle (EMAPE) et questions liées à l'informel	6.3
Réaliser la priorité 5: questions environnementale, sociales et genre	2.2-6.3-6.4
Réaliser la priorité 6: transparence des contrats et des licences incluant l'exécution du plan de divulgation exhaustive des contrats miniers et pétroliers	2.4
Réaliser la priorité 7: transparence de la propriété réelle incluant la proposition d'un cadre réglementaire	2.5
Réaliser la priorité 8: gouvernance des sociétés d'Etat et transparence ESG des sociétés extractives	2.6
Réaliser la priorité 9: transparence budgétaire, fiscalité/parafiscalité, finance et dette publiques, CUT/traçabilité des revenus	4 à 5
Réaliser la priorité 10: digitalisation des services, divulgations systématique et télédéclaration	4.1
Rapportage ITIE 2023	-
Préparer et publier le rapport ITIE sur les coûts pétroliers 2022 et 2023	
Préparer et publier le rapport ITIE sur le commerce des matières premières en 2021-2023	

Conformément à la note d'orientation de l'exigence 1.5 (Plan de travail) de la Norme ITIE 2023, le GMP est tenu de mettre en place un plan de travail régulièrement mis à jour, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de Déclaration et de Validation établies par le Conseil d'Administration de l'ITIE.

**a) Il est exigé du groupe multipartite de maintenir un plan de travail pour la mise en œuvre. Le plan de travail doit aborder les thèmes les plus pertinents pour la gouvernance des ressources naturelles, conformément aux priorités nationales.**

Le plan de travail doit inclure :

- 1) Des objectifs de mise en œuvre de l'ITIE qui tiennent compte des priorités nationales, notamment les questions liées à la corruption, à l'égalité des genres, à la transition énergétique, à la perception des recettes, à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (le cas échéant) et à d'autres questions clés de gouvernance du secteur extractif, ainsi que des consultations tenues avec les principales parties prenantes.
- 2) Des activités mesurables et assorties de délais visant à atteindre les objectifs convenus et à mettre en œuvre les recommandations issues de la Validation et de la déclaration.
- 3) Une justification des Exigences de l'ITIE prioritaires et une description des activités du plan de travail qui contribuent à la satisfaction de chaque Exigence.
- 4) Un budget entièrement chiffré qui identifie les sources de financements.

**b) Il est exigé du groupe multipartite d'entreprendre un examen annuel de l'avancement du plan de travail, qui orientera le plan de travail subséquent.**

L'examen de l'avancement doit inclure :

- 1) Les progrès accomplis et les défis rencontrés dans la réalisation des objectifs du plan de travail,
  - 2) l'évolution de ces objectifs et la manière dont la mise en œuvre sera adaptée pour mieux les atteindre.
  - 3) Un aperçu des activités et des résultats obtenus par le biais de la mise en œuvre de l'ITIE.
  - 4) Une description des mécanismes permettant aux parties prenantes de soumettre des retours sur la mise en œuvre de l'ITIE, ainsi qu'une documentation faisant état des points de vue des parties prenantes.
  - 5) Une documentation sur la manière dont le groupe multipartite a pris en compte les aspects liés au genre et à l'inclusivité.
  - 6) Un rapport sur les dépenses réelles par rapport au budget du plan de travail.
- c) Toutes les activités de planification, de suivi et d'examen des travaux doivent reposer sur des consultations avec les parties prenantes nationales et être documentées dans des formats accessibles au public.
- d) Le groupe multipartite est encouragé à examiner la manière de mesurer régulièrement l'avancement des activités, notamment une évaluation visant à établir si leurs activités de l'année précédente ont contribué à l'amélioration de la gouvernance du secteur extractif.
- e) Le cas échéant, le groupe multipartite est encouragé à préciser s'il a examiné les cas de corruption publiquement connus dans le secteur et qui ont une pertinence nationale pour l'année considérée, et à documenter sa discussion, sa réponse et ses recommandations.

**Ainsi, le plan de travail annuel et budgétisé 2025 a fait l'objet de consultations et comprend des activités thématiques relatives à la corruption, le Genre, la transition énergétique, la mobilisation des recettes et l'artisanat minier, assorties des références des exigences priorisées.**

## 2 Priorités nationales du Gabon en matière d'industries extractives

Les priorités indiquées dans le Plan Stratégique du Gabon Emergent « PSGE vision 2025 » demeurent d'actualité. Elles consistent entre autres à relever trois (3) défis majeurs à savoir (i) l'accélération de la croissance économique et la diversification des sources, (ii) la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales et (iii) la gestion durable des ressources naturelles pour les générations futures.

Les cibles suivantes devront être atteintes à l'horizon 2025 à savoir, (i) 100% de la parafiscalité est déclarée dans les lois de finances et (ii) le recouvrement des taxes et l'attractivité des investissements sont améliorés.

Les objectifs stratégiques du secteur pétrolier gabonais dans le plan d'accélération et de transformation (PAT 2021-2024) consistent à (i) revoir la gouvernance sectorielle pour optimiser des champs matures, (ii) enrayer le déficit structurel de la SOGARA, (iii) garantir une transparence accrue dans le secteur, (iv) structurer la filière gazière dans le pays et (v) garantir une transparence accrue des opérations dans les secteurs pétroliers, gaziers et miniers.

Quant à ceux du secteur minier, ils consistent à (i) renforcer l'avantage compétitif du secteur minier gabonais, notamment via la revue du cadre réglementaire du secteur, (ii) attirer des investisseurs pour accompagner le développement des filières ferrières et aurifères et (iii) préserver l'intérêt des majors sur l'extraction du manganèse.

En outre, le Gabon s'est engagé au titre du Programme Economique Elargi avec le FMI conclu pour la période de 2021 à 2023 mais dont l'exécution est suspendue à ce jour, à :

- 1) **promouvoir la gouvernance dans les industries extractives pour accroître les recettes pétrolières et minières ;**
- 2) **promouvoir la transparence à travers la systématisation des divulgations des données sur les revenus et paiements ;**
- 3) **centraliser les recettes pétrolières et minières dans le compte unique du Trésor (CUT) et identifier spécifiquement ces recettes afin de faciliter le suivi ;**
- 4) **publier périodiquement sur un site web gouvernemental, tous les documents, données, informations et rapports prévus dans le cadre de l'initiative ITIE ;**
- 5) **développer les mécanismes d'estimation des réserves des ressources naturelles ;**
- 6) **renforcer la gestion des entreprises publiques et leurs filiales.**

Il apparait donc que la planification de la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon tient compte des priorités nationales.

Par ailleurs, au niveau national, la relation entre la mise en œuvre de l'ITIE et les autres initiatives nationales ou sous-régionale CEMAC réside dans la promotion de la gouvernance, la transparence, la surveillance des opérations dans le secteur des industries extractives et la lutte contre la corruption et la criminalité des ressources naturelles.

Au niveau sous-régional CEMAC, les réformes en cours ou futures sont rattachées à la surveillance multilatérale. Elles concernent entre autre :

- 1) **la conduite de la politique budgétaire ;**
- 2) **la mise en œuvre des réformes structurelles ;**
- 3) **les revues du programme économique et financier avec le FMI ;**
- 4) **l'état de mise en œuvre des grandes orientations de politiques économiques des Etats membres et de la communauté pour 2021 ;**
- 5) **le suivi des indicateurs de la convergence réelle ;**
- 6) **le suivi des dispositions pour une mise en œuvre des résolutions du Sommet des Chefs d'Etat de la CEMAC d'août 2021 relatives à la mise en place d'une nouvelle stratégie régionale de sortie de crise ;**



- 7) le suivi de la décision prise lors du Sommet Extraordinaire des Chefs d'État de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) s'est tenu le 16 décembre 2024 à Yaoundé sur l'application intégrale de la Réglementation des Changes, notamment à travers le rapatriement diligent des devises par les opérateurs économique, et la signature avant le 30 avril 2025, des conventions de compte séquestre pour les fonds de restauration des sites (Fonds RES) par les entreprises extractives (pétrolières et minières).

### 3 Vue d'ensemble des priorités nationales et objectifs de l'ITIE au Gabon

#### Plan Stratégique du Gabon Emergent (PSGE) et Plan d'Accélération pour la Transformation (PAT 2021-2024)

La vue d'ensemble est présentée ci-après. Il en ressort que les priorités (i) revoir la gouvernance sectorielle pour optimiser des champs matures, (ii) enrayer le déficit structurel de la SOGARA, (iv) structurer la filière gazière dans le pays, (vi) renforcer l'avantage compétitif du secteur minier gabonais, notamment via la revue du cadre réglementaire du secteur, (vii) attirer des investisseurs pour accompagner le développement des filières ferrières et aurifères et (viii) préserver l'intérêt des majors sur l'extraction du manganèse ne sont pas bien adressées dans le plan de travail de l'ITIE par manque d'informations.

Aucune formulation d'objectifs stratégiques pour le secteur extractif ne figure dans le PNDT 2024-2026.

#### Programme économique élargi avec le FMI

Bien que la mise en œuvre de ce programme avec le FMI soit suspendue, les priorités sont d'actualité à savoir, (i) promouvoir la gouvernance dans les industries extractives pour accroître les recettes pétrolières et minières, (ii) promouvoir la transparence à travers la systématisation des divulgations des données sur les revenus et paiements, (iii) centraliser les recettes pétrolières et minières dans le compte unique du Trésor (CUT) et à identifier spécifiquement ces recettes afin de faciliter le suivi, (iv) publier périodiquement sur un site web gouvernemental, tous les documents, données, informations et rapports prévus dans le cadre de l'initiative ITIE et (v) renforcer la gestion des entreprises publiques et leurs filiales sont bien adressées et concernées par les études thématiques et (vi) développer les mécanismes d'estimation des réserves des ressources naturelles.

Le suivi de la mise en œuvre du PTT 2022-2024 ayant fait l'objet d'une évaluation détaillée dans le rapport sur les progrès accomplis (GMP, octobre 2024, pp 21 à 25), il est apparu que le taux moyen d'exécution technique sur la période est **30,43 %** dont pour le PTAB 2022 (**22,78%**), le PTAB 2023 (**25,42%**) et le PTAB 2024 (**43,10%**).

Tableau 2 : Priorités nationales dans les industries extractives au Gabon

<b>Thématiques à développer en 2025</b>
<b>Priorité 1:</b> risques et vulnérabilités de la corruption, flux financiers illicites et fraude
<b>Priorité 2:</b> transition énergétique et minéraux critiques
<b>Priorité 3:</b> perception des recettes
<b>Priorité 4:</b> exploitation minière, artisanale à petite échelle (EMAPE) et questions liées à l'informel
<b>Priorité 5:</b> questions environnementale, sociales et genre
<b>Priorité 6:</b> transparence des contrats et des licences
<b>Priorité 7:</b> transparence de la propriété réelle
<b>Priorité 8:</b> gouvernance des sociétés d'Etat et transparence ESG des sociétés extractives
<b>Priorité 9:</b> transparence budgétaire, fiscalité/parafiscalité, finances et dette publiques, CUT, traçabilité des revenus
<b>Priorité 10:</b> digitalisation des services, divulgations systématique et télédéclaration
<b>Thématiques à développer en 2026</b>
<b>Priorité 11:</b> suivi des quantités et qualités des matières premières produites et exportées

<b>Priorité 12:</b> évaluations GES, climat, nouveau pacte environnemental du Gabon, économie et finance verte, marché carbone dans le secteur extractif
<b>Priorité 13:</b> évaluation environnementale des sites extractifs
<b>Priorité 14:</b> modélisation financière et fiscale des revenus passés, présents et futurs
<b>Priorité 15:</b> allocation des revenus extractifs
<b>Priorité 16:</b> normes SFI, RSE, contenu local des secteurs pétroliers, gaziers et miniers
<b>Priorité 17:</b> infrastructure et engagements OGP
<b>Priorité 18:</b> mise en place du Data Warehouse de l'ITIE Gabon pour la divulgation des données
<b>Priorité 19:</b> cadastre pétrolier et cadastre minier
<b>Priorité 20:</b> portail public pour la transparence dans le secteur extractif

## 4 Description des objectifs, résultats, actions et activités

### 4.1 Etapes suivies pour l'élaboration du plan de travail annuel budgétisé 2025

Le plan de travail 2025 est le résultat du report des activités non réalisées du plan de travail 2024 et de l'ajout de nouvelles activités prévues dans le plan de travail triennal (PTT 2022-2024). Le tout a été soumis aux parties prenantes élargies pour se prononcer sur leur pertinence. Les consultations ont été menées de juillet à août 2024. Elles ont permis de produire un rapport de consultation dans lequel la rubrique 2.5 Résultats obtenus sur le projet de plan de travail annuel 2025 présente en détail les choix des parties prenantes.

### 4.2 Obstacles de la mise en œuvre insuffisante du plan de travail en 2024

Des obstacles de type conjoncturels et structurels ont constitué de vrais facteurs limitant à la mise en œuvre de l'ITIE en 2024 et quasiment les mêmes de 2021 et 2023.

De ces facteurs on retiendra :

- (i) la non sécurisation du budget 2024 et le retard dans la mise à disposition de la première avance (30%) puis de la seconde avance ;
- (ii) les difficultés de tirage effective du budget au niveau du Trésor Public en 2021, 2022, 2023 et encore 2024 sont un frein de l'exécution dans les délais de certaines activités du plan de travail;
- (iii) l'absence d'outils de gouvernance et en particulier le manuel de procédures administratives, comptables et financières précisant les procédures du cadre organisationnel et fonctionnel de l'ITIE Gabon ;
- (iv) le retard enregistré dans la finalisation du paiement de l'Administrateur Indépendant ;
- (v) la faible opérationnalisation des trois (3) commissions thématiques du GMP pour mener avec diligence certains travaux.

### 4.3 Axes prioritaires du PTAB 2025

L'année 2025 consacrera l'accélération de la mise en œuvre des exigences de la norme ITIE 2019 en lien avec les nombreuses recommandations issues de la validation du Gabon et des rapports thématiques ITIE. Elle devrait permettre à terme de contribuer à améliorer les niveaux de transparence, de redevabilité et de soutien des objectifs stratégiques de la gestion des finances publiques dans une perspective de développement durable. Les détails des axes du PTAB 2025 sont présentés à la section 4.5.

Les principaux axes sont ceux des composantes de la validation avec un accent mis en termes d'activités sur les composantes I et II ayant enregistré lors de la Validation, les scores respectifs de 75/100 points et 54,5/100 points.

#### Composante I: Engagements des parties (Exigences 1.1 à 1.4)

Objectif Stratégique 1: Promouvoir un environnement propice à la bonne gouvernance et transparence dans le



secteur des industries extractives et au suivi par le GMP

Objectif Spécifique 1: Renforcer la viabilité et la gouvernance de l'ITIE-Gabon

Résultat 1: Le fonctionnement régulier de l'ITIE-Gabon est assuré et sa gouvernance renforcée

Objectif Spécifique 2: Renforcer l'engagement et les capacités des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon

Résultat 2: L'engagement et les capacités des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon sont renforcés

### **Composante II: Transparence et redevabilité (Exigences 2 à 6)**

Objectif Stratégique 2: Créer un environnement favorable à la mise en oeuvre des exigences de la norme 2023 dans le secteur des industries extractives

Objectif Spécifique 3: Assurer la ponctualité de la divulgation des données et informations du processus de l'ITIE au Gabon

Résultat 3: Les données et informations à divulguer au sens de la norme ITIE 2023 sont publiées

Objectif Spécifique 4: Mobiliser les ressources domestiques grâce au renforcement des mécanismes et systèmes opérationnels du secteur extractif

Résultat 4: Les recettes publiques sont maximisées

## **4.4 Transformations/bénéfices attendus entre 2025 et 2027**

Au titre des réformes structurelles à engager, les points particuliers d'amélioration de la mise en oeuvre des exigences de la Norme ITIE devraient produire sur la période 2025 à 2027, les transformations attendues ci-après :

1. Une vue d'ensemble des contraintes administratives, techniques, juridiques et fiscales relatives à la divulgation systématique et à la divulgation des contrats et licences ;
2. Une vue d'ensemble des dispositifs et mécanismes de transparence et contrôle citoyen en matière d'octroi de contrats et licences ;
3. Une vue d'ensemble du cadre légal, des régimes fiscaux, des procédures d'octroi et de transparence des contrats et licences ;
4. Une vue d'ensemble de la mise en oeuvre de la propriété réelle, des outils connexes associés et le développement de la politique des données ouvertes ;
5. Une vue d'ensemble des registres en ligne dont celui du cadastre minier et du cadastre pétrolier ;
6. La faisabilité de la mise en place d'un système de télédéclaration et de traçabilité des taxes et flux de revenus dans la comptabilité des finances publiques ;
7. Une vue d'ensemble des participations de l'Etat dans les entreprises d'Etat et l'identification de mécanismes de mobilisation des ressources à partir de la modélisation financière et fiscale ;
8. Une vue d'ensemble actualisée de l'extraction minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) ;
9. La détermination d'un cadre d'assurance qualité, de vérification, de production des données relatives à la collecte et l'allocation des revenus, déclarations par projets individuels et divulgation des analyses statistiques ;
10. Une évaluation des risques et de la vulnérabilité à la corruption dans le secteur extractif et la mise en oeuvre d'un cadre pilote à l'implémentation des normes ISO (37001, 26000, 9001), IPSAS et l'actualisation du plan sectoriel de lutte contre la corruption dans le secteur extractif ;
11. Une évaluation des flux financiers illicites (FFIs) au Gabon à travers une étude de cas sur les fausses déclarations dans les opérations du commerce international sur la période 2010-2024 ainsi que la mise en place d'un cadre de production de statistiques FFIs des industries extractives au Gabon ;

12. La publication régulière des résultats des évaluations environnementales des sites extractifs et suivi de la mise en œuvre des PGES/EIES des compagnies extractives ;
13. La revue des contraintes liées à l'intégration de l'ITIE et la divulgation des rapports dans le dispositif décisionnel national, l'examen de l'interopérabilité des systèmes d'information des parties prenantes mettant en œuvre l'ITIE
14. Une documentation détaillée des revenus issus des transferts infranationaux réalisés et publiés ;
15. L'analyse et la vulgarisation des dispositions des codes pétrolier, gazier, minier sur les incitatifs fiscaux, économiques et les transferts infranationaux des revenus ;
16. Une documentation des besoins des communautés, des obligations et engagements sociétaux des entreprises privées et publiques pour un développement intégré au niveau infranational à travers l'arrimage des dépenses sociales des entreprises aux plans locaux de développement ;
17. Une documentation de la commercialisation des matières premières (pétrole, gaz, mines) et coûts induits au Gabon ;
18. La faisabilité de l'intégration dans le périmètre de l'ITIE d'autres secteurs des ressources naturelles renouvelables (forêt, biodiversité, pêche, agriculture) ;
19. La faisabilité de l'utilisation des outils informatiques et de meanstreaming pour la divulgation systématique de l'information aux parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon.

#### 4.5 Présentation de la matrice détaillée du PTAB 2025

Le plan de travail annuel et budgétisé 2025 se présente comme suit :

##### **Composantes d'intervention**

I : Engagements des parties (Exigences 1.1 à 1.4)

II : Transparence et redevabilité (Exigences 2 à 6)

##### **Axes stratégiques**

Objectif Stratégique n°1 : Promouvoir un environnement propice à la bonne gouvernance, à la transparence dans le secteur des industries extractives et au suivi par le GMP du processus de l'ITIE au Gabon

Objectif Stratégique n°2 : Créer un environnement favorable à la mise en œuvre des exigences de la norme 2019 dans le secteur des industries extractives au Gabon

##### **Objectifs Spécifiques**

Objectif Spécifique 1 : Renforcer la viabilité et la gouvernance de l'ITIE-Gabon

Objectif Spécifique 2 : Renforcer l'engagement et les capacités des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon

Objectif Spécifique 3 : Assurer la ponctualité de la divulgation des données et informations du processus de l'ITIE au Gabon

Objectif Spécifique 4 : Mobiliser les ressources domestiques grâce au renforcement des mécanismes et systèmes opérationnels du secteur extractif

##### **Résultats**

Résultat 1 : Le fonctionnement régulier de l'ITIE-Gabon est assuré et sa gouvernance renforcée

Résultat 2 : L'engagement et les capacités des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon sont renforcées

Résultat 3 : Résultat 3: Les données et informations à divulguer au sens de la norme ITIE 2023 sont publiées

Résultat 4 : Les recettes publiques sont maximisées

La logique d'intervention est présentée ci-dessous.

<b>Impact</b>	Effectivité de la transparence et de la redevabilité dans le secteur des industries extractives
<b>Effet</b>	Opérationnalisation des trois dimensions de la transparence à travers la divulgation extractive, la traçabilité extractive et la traçabilité des entreprises
<b>Résultat immédiat</b>	Amélioration de la connaissance du secteur extractif auprès du public à travers la publication de données et informations fiables et vérifiées
<b>Extrant</b>	Environnement favorable à la transparence, l'accès à l'information et à la conduite de réformes structurelles
<b>Activités</b>	Mise en œuvre du processus ITIE (Déclaration, Validation)

## Matrice des activités du plan de travail annuel et budgétisé 2025

Objectifs	Résultats escomptés	Activités	Exigences	Responsables	Budgets (F.CFA)	Sources	Calendrier			
							1	2	3	4
<b>1 : Renforcer la viabilité et la gouvernance de ITIE Gabon</b>	1 : Le fonctionnement régulier de l'ITIE-Gabon est assuré et sa gouvernance renforcée	Assurer le paiement régulier des indemnités mensuelles	1.1-1.2-1.3-1.4	Présidente ITIE-Gabon	120 000 000	Gouvernement				
		Assurer le paiement régulier des salaires mensuels		Présidente ITIE-Gabon	83 400 000	Gouvernement				
		Assurer le paiement régulier des indemnités journalières des sessions GMP		Présidente ITIE-Gabon	36 900 000	Gouvernement				
		Assurer le paiement régulier de l'indemnité spéciale journalière des travaux en commission techniques		Commission Gouvernance et Suivi-Evaluation	35 800 000	Gouvernement				
		Assurer le paiement régulier de la prime de la validation ITIE du Gabon		Commission Gouvernance et Suivi-Evaluation	18 200 000	Gouvernement				
		Assurer l'achat de fournitures, consommables, de l'entretien et des cotisations internationales		Commission Gouvernance et Suivi-Evaluation	25 440 000	Gouvernement				
		S'acquitter des frais d'assurance maladie, du carburant et des lubrifiants		Commission Gouvernance et Suivi-Evaluation	11 700 000	Gouvernement				
		Réaliser le diagnostic stratégique et organisationnel de l'ITIE Gabon		Commission Gouvernance et Suivi-Evaluation	7 500 000	Gouvernement				
		Réorganiser l'ITIE-Gabon (Decret77, Statuts, Règlement intérieur, arrêtés)		Commission Gouvernance et Suivi-Evaluation	5 550 000	Gouvernement				

Objectifs	Résultats escomptés	Activités	Exigences	Responsables	Budgets (F.CFA)	Sources	Calendrier			
							1	2	3	4
		Elaborer les outils de la gouvernance interne de l'ITIE-Gabon		Commission Gouvernance et Suivi-Evaluation	8 000 000	Gouvernement	■	■		
		Mettre en place un système de suivi-évaluation du GMP ITIE-Gabon et doter la cellule de suivi d'un logiciel		Commission Gouvernance et Suivi-Evaluation	12 000 000	Gouvernement	■	■		
		Acquérir le véhicule de fonction du Secrétaire Technique Permanent		Commission Gouvernance et Suivi-Evaluation	25 000 000	Gouvernement	■	■		
<b>Sous-Total objectif 1 :</b>					<b>389 490 000</b>					
<b>2 : Renforcer l'engagement et les capacités des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon</b>	2 L'engagement et les capacités des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon sont renforcées	Organiser une mission d'apprentissage par les pairs à l'ITIE Nigéria	1.4-7.2-4.6-5.2-6.1-1.1-1.2-1.3-1.4	Commission Renforcement des Capacités, Communication et Diffusion	15 000 000	Gouvernement		■		
		Elaborer un plan stratégique de communication et plan média et le tester pour la communication des activités du GMP de l'ITIE Gabon		Commission Renforcement des Capacités, Communication et Diffusion	7 500 000	Gouvernement	■	■		
		Organiser 3 ateliers thématiques (mobilisation des ressources, norme ITIE 2023 et recommandations ITIE, anticorruption et criminalité)		Commission Renforcement des Capacités, Communication et Diffusion	16 800 000	Gouvernement	■		■	■
		Réaliser une enquête sur les attentes et besoins informationnels de la mise en œuvre du processus de l'ITIE post validation au Gabon		Commission Renforcement des Capacités, Communication et Diffusion	3 000 000	Gouvernement		■		

Objectifs	Résultats escomptés	Activités	Exigences	Responsables	Budgets (F.CFA)	Sources	Calendrier			
							1	2	3	4
		Structurer en comités de développement villageois et former les représentants des collectivités et communautés locales impactées par les activités des sociétés extractives au Gabon (Ndjolé, Ogooué-Ivindo, Port-Gentil)		Commission des Capacités, Communication et Diffusion	18 000 000	Gouvernement				
		Organiser des revues institutionnelles pour développer un leadership politique de haut niveau de l'ITIE auprès des parties prenantes (gouvernement, parlement, bailleurs de fonds)		Présidente ITIE-Gabon	0	Gouvernement				
		Organiser 4 webinaires sur les priorités thématiques de l'ITIE (Norme ITIE 2023 et Validation ITIE, transition énergétique, perception des recettes, lutte contre la corruption, questions environnementales, sociales et genre)		Commission des Capacités, Communication et Diffusion	0	Gouvernement				
<b>Sous-Total objectif 2 :</b>					<b>78 300 000</b>					
<b>3 : Assurer la ponctualité de la divulgation des données et informations du processus de l'ITIE au Gabon</b>	3 : Les données et informations à divulguer au sens de la norme ITIE 2023 sont publiées	Régulariser le paiement du rapport ITIE 2022	2-3-4-5-6-4.1-4.2-7.1-7.2-7.3	Commission Déclaration et Validation	34 846 161	Gouvernement				
		Préparer et publier le rapport ITIE 2023		Commission Déclaration et Validation	34 846 161	Gouvernement				
		Préparer et publier le rapport ITIE sur les coûts pétroliers 2022/2023		Commission Déclaration et Validation	15 000 000	Gouvernement				
		Préparer et publier le rapport ITIE sur le commerce des matières premières 2021-2023		Commission Déclaration et Validation	15 000 000	Gouvernement				

Objectifs	Résultats escomptés	Activités	Exigences	Responsables	Budgets (F.CFA)	Sources	Calendrier			
							1	2	3	4
		Organiser un webinaire sur l'usage des données ITIE avec l'appui de l'équipe données du SI-ITIE		Commission Déclaration Validation et	0	Gouvernement		■		
		Elaborer des contenus sur la divulgation des données et informations à publier sur le site WEB de l'ITIE-Gabon		Commission Déclaration Validation et	3 000 000	Gouvernement			■	■
		Organisation des prix TNIM 2024 et 2025 et publication des Blogs d'articles sur le site WEB de l'ITIE-Gabon		Commission Déclaration Validation et	42 000 000	Gouvernement		■		■
		Mener des activités de communication accessibles au grand public à travers 4 campagnes d'information et sensibilisation des parties prenantes élargies des collègues du GMP		Commission Déclaration Validation et	18 000 000	Gouvernement		■	■	
		Renforcer le site WEB de l'ITIE-Gabon en soutien à la divulgation des données et informations ITIE		Commission Déclaration Validation et	5 000 000	Gouvernement	■	■		
		Produire des supports à valeur ajoutée des rapports ITIE 2022 et 2023		Commission Déclaration Validation et	3 156 059	Gouvernement		■		
		Réaliser l'étude sur la politique des données ouvertes et divulguer les données en format ouverts sur le site web de l'ITIE-Gabon		Commission Déclaration Validation et	7 000 000	Gouvernement		■		



Objectifs	Résultats escomptés	Activités	Exigences	Responsables	Budgets (F.CFA)	Sources	Calendrier			
							1	2	3	4
		Superviser la mise en œuvre des Exigences et tenir des discussions sur priorités thématiques ITIE lors de sessions GMP (corruption, genre/inclusivité, transition énergétique, recettes, EMAPE)			0					
<b>Sous-Total objectif 3 :</b>					<b>177 848 381</b>					
<b>4 : Mobiliser les ressources domestiques grâce au renforcement des mécanismes et systèmes opérationnels du secteur extractif</b>	4 : Les recettes publiques sont maximisées	Organiser un atelier sur la mobilisation des ressources domestiques		Commission Renforcement des Capacités, Communication et Diffusion	7 500 000	Gouvernement				
		Elaborer et mettre en oeuvre la feuille de route de la coalition pour la mobilisation des ressources domestiques		Commission Déclaration et Validation	10 000 000	Gouvernement				
		Elaborer la stratégie des investissements et de mobilisation des ressources des projets de développement du PNDDT 2024-2026		Commission Déclaration et Validation	10 000 000	Gouvernement				
		Priorité 1: risques et vulnérabilités de la corruption, flux financiers illicites et fraude		Commission Déclaration et Validation	10 000 000	Gouvernement				

Objectifs	Résultats escomptés	Activités	Exigences	Responsables	Budgets (F.CFA)	Sources	Calendrier			
							1	2	3	4
		Priorité 2: transition énergétique et minéraux critiques		Commission Déclaration Validation	et 10 000 000	Gouvernement				
		Priorité 3: perception des recettes		Commission Déclaration Validation	et 10 000 000	Gouvernement				
		Priorité 4: exploitation minière, artisanale à petite échelle (EMAPE) et questions liées à l'informel		Commission Déclaration Validation	et 40 000 000	Gouvernement				
		Priorité 5: questions environnementale, sociales et genre		Commission Déclaration Validation	et 10 000 000	Gouvernement				
		Priorité 6: transparence des contrats et des licences		Commission Déclaration Validation	et 20 000 000	Gouvernement				
		Priorité 7: transparence de la propriété réelle		Commission Déclaration Validation	et 25 000 000	Gouvernement				
		Priorité 8: gouvernance des sociétés d'Etat et transparence ESG des sociétés extractives		Commission Déclaration Validation	et 10 000 000	Gouvernement				

Objectifs	Résultats escomptés	Activités	Exigences	Responsables	Budgets (F.CFA)	Sources	Calendrier			
							1	2	3	4
		Priorité 9: transparence budgétaire, fiscalité, finances et dette publiques, CUT et traçabilité des revenus		Commission Déclaration et Validation	20 000 000	Gouvernement				
		Priorité 10: digitalisation des services, divulgations systématique et télédéclaration		Commission Déclaration et Validation	25 000 000	Gouvernement				
<b>Sous-Total objectif 4 :</b>					<b>207 500 000</b>					
<b>Total budget (1+2+3+4) :</b>					<b>853 138 381</b>					

## 4.6 Risques et mesures d'atténuation

Les risques identifiés sont présentés ci-dessous. Ils concernent, la sécurisation et mobilisation à temps du budget 2025, la matière (données et informations sur les revenus/paiements), le matériel (équipements et consommables courant), la main d'œuvre (personnels du STP, experts/consultants, cabinets et bureaux d'études, AT/projets), la mise en œuvre (procédures opérationnelles, manuels, guides, notes techniques) et la coopération (collaborations et partenariats).

N°	Risques	Niveau du risque			Mesures d'atténuation
		Faible (Peu probable)	Moyen (Probable)	Elevé (Très probable)	
1	<b>Sécurisation et mobilisation tardive du budget de mise en oeuvre des activités</b>			<b>X</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Traduire en actes concrets les promesses annoncées au cours des deux missions du secrétariat international de l'ITIE à Libreville du 5 au 10 février 2023 puis du 16 au 19 septembre 2024 et les conclusions de la Validation 2024</li> <li>✓ La dotation budgétaire annuelle de l'Etat doit refléter dans le PTAB, la réalité des besoins de fonctionnement et surtout des investissements</li> <li>✓ Intéresser les PTFs aux activités de l'ITIE Gabon et mener des plaidoyers pour la mobilisation des ressources</li> <li>✓ Proposer un mécanisme de financement innovant et durable basé sur l'imposition de ressources communautaires ou celles allouées à la RSE ou au développement local du secteur extractif</li> </ul>
	<b>Coordination, suivi des activités et tenue irrégulière des réunions à l'ITIE Gabon</b>	<b>X</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Garantir un fonctionnement régulier</li> <li>✓ Respecter l'agenda prévisionnel des sessions GMP</li> <li>✓ Respecter l'agenda prévisionnel des réunions des Commissions GMP</li> </ul>
	<b>Crédibilisation et réputation institutionnelles inabouties de l'ITIE Gabon</b>		<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcer le cadre de la gouvernance interne de l'ITIE Gabon</li> <li>✓ Elaborer un plan d'urgence de la restauration de la confiance des partenaires</li> </ul>
2	<b>Connaissances, collecte de données/informations lacunaires concernant les revenus/paiements</b>		<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organiser des réunions d'échanges et de partage</li> <li>✓ Mobiliser et sensibiliser les parties déclarantes</li> <li>✓ Structurer la problématique et stratégie informationnelle de l'ITIE au Gabon</li> </ul>

3	<b>Insuffisance en nombre et qualité de la main d'œuvre (personnels STP, consultants locaux, cabinets/bureaux d'études, AT)</b>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcer les capacités des experts du secrétariat technique permanent</li> <li>✓ Mettre en concurrence les fournisseurs de services</li> </ul>
4	<b>Mise en œuvre des activités sans se référer aux procédures opérationnelles, manuels, guides, notes techniques</b>			X	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Elaborer les instruments/outils de gouvernance interne</li> <li>✓ Télécharger et diffuser aux membres du GMP les nombreuses ressources disponibles sur le site WEB du SI-ITIE</li> </ul>
5	<b>Développement insuffisant d'actions de coopération (collaborations et partenariats)</b>		X		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cadrer et documenter le volet coopération dans la planification stratégique de l'ITIE Gabon</li> <li>✓ Nouer des collaborations et avoir des échanges restreints par webinaires avec certains pays bien avancés dans la mise en œuvre de l'ITIE (RDC, Nigeria)</li> </ul>
6	<b>Tenue de l'élection présidentielle le 12 avril 2025 et perturbations potentielles dans l'exécution du budget</b>			X	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Soumettre les dossiers d'engagement au Trésor Public et envisager le démarrage des activités de terrain au mois de juin 2025</li> </ul>

## 5 Budget et financement

### 5.1 Exécution budgétaire en 2024

Le rapport sur les dépenses réelles par rapport au budget du plan de travail 2024 montre ce qui suit :

Libellé	2024			
	F	%		
Dotation	459 000 000		Ce budget est constitué comme suit : Un report à nouveau de vingt-neuf millions quatre cent un mille quatre cent soixante-cinq (29 401 465) Francs CFA. Ce report est dû à la perte d'un montant de quatre-vingt-deux millions quatre cent deux mille sept cent cinquante-deux (82 402 752) Francs CFA) au trésor public. Une dotation de quatre cent cinquante-neuf millions (459 000 000) de Francs CFA. Le taux d'exécution annuel est de 36%.	
Engagements	194 366 065			
Règlements	174 661 065	36%		
Report	29 401 465			
Disponibilité	294 035 400			
Dépenses de fonctionnement	194 366 065		Dotation fonctionnement	459 000 000
			Report(2023)	29 401 465
			Solde Disponible	294 035 400

Le détail des dépenses par rubriques en 2024

Salaires/indemnités	107 720 000
Frais de mission	7 475 000
Atelier de formation des journalistes	3 000 000
Jetons de présence	13 436 065
Activités des Organisations de la Société Civile	13 000 000
Activité du Collège de l'Administration Publique	13 000 000
Activités du Collège du Secteur Privé	13 000 000
Mission de validation du SI à LBV	4 030 000
Cotisations internationales 2024	6 000 000
cotisations internationales 2025	6 000 000
Achat de Carburant	5 005 000
Remplacement écran salle de réunion	700 000
Paieement consultant rédaction du manuel de procédures	2 000 000
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>194 366 065</b>

<b>Disponibilité au Trésor Public à la date du 11 février 2025:</b>	<b>294 035 400</b>
---	--------------------

Les dépenses coloriées en jaune sont en instance de paiement au Trésor Public.

## 5.2 Dotation budgétaire en 2025

Les informations du projet de budget 2024 dans la loi des finances initiale (LFI) ont été reconduites à savoir, projet de budget 2025 établi à 662 417 447 FCFA (Projet budget initial : 662 417 447 FCFA ; Réserve : 15% ; Dotation : 563 054 830 FCFA).

Ainsi, le budget 2025 se répartit comme suit :

Rubriques	Montants
Solde du budget 2024	290 083 551 F.CFA
Dotation du budget 2025	563 054 830 F.CFA
<b>Total:</b>	<b>853.138.381 F.CFA</b>

En principe, si ces ressources sont toutes sécurisées, les activités du PTAB2025 sont entièrement financées.

## 6 Communication et diffusion

Au terme de son approbation par le Groupe multipartite et les parties consultées, le PTAB 2025 fera l'objet d'une divulgation accessible au public à travers des publications d'une synthèse dans la presse écrite et sur le site internet de l'ITIE Gabon.

Il est prévu au cours de cet exercice d'élaborer le plan stratégique de communication et marketing digital. Un dialogue permanent et une concertation avec les parties prenantes élargies seront privilégiés lors de consultation et des évaluations régulières de la mise en œuvre du plan de travail.

## 7 Mise en œuvre, supervision et révision

Compte tenu de la densité des activités contenues dans le PTAB 2025, une déclinaison semestrielle de ce PTAB sera faite avec un focus sur les activités mensuelles pour faciliter le suivi de la mise en œuvre par l'Expert en gestion de projets, suivi-évaluation et passation des marchés.

Pour 2025, un effort sera fait en matière d'outils connexes de pilotage et de suivi à savoir, (i) le cadre des résultats ou cadre logique, (ii) la matrice de suivi des indicateurs et le cadre de rendement/performance, (iii) la matrice de suivi-évaluation, (iv) le plan de mobilisation des ressources, (iv) le plan de passation des marchés, (v) le plan d'exécution et (vi) la production d'externalités telles que les rapports semestriels ou annuels.

Le PTAB sera ainsi actualisé semestriellement et révisé annuellement au terme de chaque mise en œuvre.

## 8 Echéances et étapes

Le calendrier de mise en œuvre du PTAB 2025 n'est pas compatible avec celui tenant compte des considérations des exigences administratives liées aux processus d'appels d'offres et de mobilisation des financements. La contrainte majeure étant la non correspondance de l'échéancier de mise en œuvre avec les processus de budgétisation au niveau national.



**Approbation du Groupe multipartite****Date : 19/02/2025**

<b>Collèges</b>	<b>Points Focaux</b>	<b>Signatures</b>
<b>Administration publique</b>	Patricia OUSSOU	
<b>Société civile</b>	Patricia MOUELLET	
<b>Secteur privé</b>	Jacqueline BIGNOUMBA	
<b>Opérateurs publics</b>	Geoffrey Michel DAMAS ALAFOU OGOMBE	
<b>La Présidente du GMP ITIE Gabon</b>		
<b>Léontine-Tania OYOUMI-LOUMBOU épouse BIBEY</b>		